

Fiche Parcours - Permis A2

Épreuve théorique (code)

Sauf si vous avez déjà une autre catégorie depuis moins de 5 ans, vous devez d'abord réussir le code, en trouvant au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Les résultats vous sont adressés par courrier postal ou électronique le jour même.

Vous conservez le bénéfice du code si vous changez de filière de formation ou de catégorie du permis de conduire.

Épreuve pratique

La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR).

L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque homologué, gants, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).

Épreuve hors circulation

L'épreuve HC dure 17 minutes et 30 secondes. Elle permet de vérifier que vous avez une maîtrise et une connaissance suffisantes de votre véhicule de catégorie A2 et que votre niveau de connaissances des règles de sécurité est suffisant.

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pur les 3 ans qui suivent la date de réussite, sous réserve de la validité du code.

Épreuve en circulation

L'épreuve CIR dure 35 minutes.

Elle permet de vérifier que vous :

- respectez le code de la route,
- circulez en sécurité,
- maîtrisez les commandes et la manipulation de votre véhicule,

Résultats

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne vous communique pas oralement le résultat.